



Dessaisissement d'un avocat

Par **flobotte**, le **24/04/2019** à **17:18**

Bonjour,

J'ai dessaisi mon avocat pour l'affaire qui nous unissait en lui envoyant un courrier avec AR et en lui demandant de me donner sa facture d'honoraire. Cela fait 6 semaines que je n'ai pas eu de retour de cet avocat. J'ai pris conseil auprès d'un deuxième avocat, qui lui a fait parvenir un courrier. Cela fait 15 jours. A ce jour nos courriers respectifs sont restés lettres mortes. Que puis-je faire? Sachant que je ne refuse pas de payer les honoraires du premier mais uniquement s'il me les justifie car je l'ai dessaisi pour son manque de vigilance et de rapidité. Si mon dossier n'est pas repris rapidement, je risque des pénalités financières lourdes au niveau impôts et urssaf. Et ça le premier avocat le sait. Je suspecte même qu'il me fasse "payer" ce dessaisissement à sa manière.

Je vous remercie pour vos réponses.

Par **ravenhs**, le **24/04/2019** à **17:55**

Bonjour,

Il faut demander à votre nouvel avocat de relancer son confrère téléphoniquement et par écrit, c'est la solution la plus rapide.

Sinon vous avez la possibilité d'écrire au Bâtonnier de l'Ordre mais ce sera plus long.

Cordialement